



MODALITES PRATIQUES POUR L'ORGANISATION D'UNE CEP 2 EQUITATION

Rappels préalables

Organisation de la journée

Personnes présentes le jour de la session

Proposition d'organisation d'horaires pour 12 candidats et 5 juges

Proposition d'organisation d'horaires pour 12 candidats, 6 juges en 2 jours

Proposition d'organisation d'horaires pour 12 candidats et 6 juges en une journée

Exemple de fiche d'évaluation des candidats

Après la session :

Exemple de fiche pour les élèves engagés terrain

Exemple de fiche indiquant la composition du jury

Rappel :

Il est nécessaire d'avoir au minimum 12 candidats inscrits à une CEP pour que celle ci puisse avoir lieu.

L'âge minimum requis pour les candidats à la CEP 2 est de 16 ans.

Les candidats s'inscrivent par le biais du site www.cpne-ee.org .

Si l'organisateur de la CEP le souhaite, il peut accepter des engagements terrain, mais à lui de se charger de toutes les démarches inhérentes : collecte des chèques, saisies des informations sur les candidats (nom, prénom, date et lieu de naissance, coordonnées postales, numéro de téléphone et adresse mail). Ces informations sont impératives pour pouvoir saisir les engagements terrain.

La CEP 2 est composée de cinq tests (travail sur le plat, travail à l'obstacle, soin, travail à pied, convoyage). Chaque test est suivi d'un entretien.

L'appréciation du jury est soit « acquis » soit « non acquis ». Il n'y a pas de compensation possible entre les différents tests. Un candidat ne peut pas obtenir partiellement une CEP 2.

Chaque test dure 10 min (sauf dressage 12 min) et comporte une phase de préparation pour le candidat d'une durée de 10 min. L'entretien qui suit le test est d'une durée de 10 min maximum. Chaque candidat reste donc en face à face avec le jury environ 20 min par test.

Il est possible de faire des ateliers parallèles (travail monté/ soins/ travail à pied par exemple). Pour le test de soins, si les conditions de la structure le permettent, plusieurs cavaliers peuvent évoluer individuellement. Leur nombre est limité à 5 candidats.

Le jury est composé à parité de représentants salariés et représentants employeurs.
Le président du jury est la personne dont la date de désignation est la plus ancienne.

La CPRE-EE se charge de convoquer les jurys. Elle adresse à la CPNE-EE, après la session CEP, un formulaire indiquant les noms et coordonnées des juges présents.

La CPNE-EE se charge de rembourser les frais de déplacement du jury selon le barème fiscal de référence pour les véhicules de 7ch. et le nombre de kilomètres indiqué par le site www.mappy.fr entre le domicile du juge et le lieu de l'examen.

Personnes présentes le jour de la session :

Au minimum 1 juge représentant les salariés, 1 juge représentant les employeurs et 1 représentant Jeunesse et Sport.

Selon le nombre de candidat et pour mettre en place des ateliers : 2 juges représentant les employeurs et 2 juges représentant les salariés et 1 représentant Jeunesse et Sport.

1 ou 2 « adjoints » encadrant le candidat pendant sa préparation : tirage au sort de l'opération à effectuer, attribution du cheval, mise à disposition des équipements nécessaires ...

Proposition d'organisation d'horaires pour 12 candidats et 5 juges

Les candidats se présentent un par un aux épreuves de dressage, CSO et travail à pied. Ils se présentent par trois aux épreuves de soin et de manipulation.

Chaque épreuve pratique est suivie d'un entretien individuel de 10 minutes pour les épreuves de manipulation et de soins chaque candidat est en face d'un des juges l'ayant observé.

Chaque candidat est responsable de son cheval et de son équipement pour les différents tests.

8h00 Accueil des candidats		
	Dressage (2 jurys de 2 et 3 juges)g	
	Jury 1 (2 juges)	Jury 2 (3 juges)
8h30	Détente 1	
8h40	Travail 1, détente 2	Détente 2
8h52	Entretien 1, détente 3	Travail 2
9h04	travail 3	Entretien 2, détente 4
9h16	Entretien 3, détente 5	Travail 4
9h28	travail 5	Entretien 4, détente 6
9h40	Entretien 5, détente 7	Travail 6
9h52	travail 7	Entretien 6, détente 8
10h04	Entretien 7, détente 9	Travail 8
10h16	travail 9	Entretien 8, détente 10
10h28	Entretien 9, détente 11	Travail 10
10h40	travail 11	Entretien 10, détente 12
10h52	Entretien 11	Travail 12
11h04		Entretien 12
11h14	Changement d'atelier pour les jurys	
	Equipement (3 juges)	Soins (2 juges)
11h30	Préparation 1,2,3	Préparation 10,11,12
11h40	Passage 1,2,3	Passage 10,11,12
11h50	Entretien 1,2,3, préparation 4,5,6	Entretien 10,11
12h00	Passage 4,5,6	Entretien 12,, préparation 1,2,3
12h10	Entretien 4, 5, 6, préparation 7,8,9	Passage 1,2,3
12h20	Passage 7,8,9	Entretien 1,2
12h30	Entretien 7,8,9, préparation 10, 11, 12	Entretien 3, préparation 4,5,6
12h40	Passage 10,11,12	Passage 4,5,6
12h50	Entretien 10,11,12	Entretien 4,5
13h00		Entretien 6, préparation 7,8,9
13h10		Passage 7,8,9
13h20		Entretien 7,8
13h30		Entretien 9
	Repas	
	CSO (2 jurys de 2 et 3 juges)	
14h30	Détente 1	
14h40	Travail 1	Détente 2
1450	Entretien 1, détente 3	Travail 2
15h00	travail 3	Entretien 2, détente 4
15h10	Entretien 3, détente 5	Travail 4
15h20	travail 5	Entretien 4, détente 6
15h30	Entretien 5, détente 7	Travail 6
15h40	travail 7	Entretien 6, détente 8
15h50	Entretien 7	Travail 8
16h00	travail 9	Entretien 8, détente 10
16h10	Entretien 9, détente 11	Travail 10
16h20	travail 11	Entretien 10, détente 12
16h30	Entretien 11	Travail 12
16h40		Entretien 12
16h50	Changement d'atelier pour les juges	
	Travail à pied	
17h00	Détente 1	Détente 7
17h10	Travail 1	Travail 7
17h20	Entretien 1, détente 2	Entretien 7, détente 8
17h30	Travail 2	Travail 8
17h40	Entretien 2, détente 3	Entretien 8, détente 9
17h50	Travail 3	Travail 9
18h00	Entretien 3, détente 4	Entretien 9, détente 10
18h10	Travail 4	Travail 10
18h20	Entretien 4, détente 5	Entretien 10, détente 11
18h30	Travail 5	Travail 11
18h40	Entretien 5, détente 6	Entretien 11, détente 12
18h50	Travail 6	Travail 12
19h00	Entretien 6	Entretien 12
19h10	ECRIT	

Proposition d'organisation d'une CEP 2 avec 12 candidats et 6 juges.

Présentation des candidats deux par deux pour les épreuves d'équipement et de soins et un par un pour les épreuves de dressage, CSO et travail en main.

Les candidats s'entretiennent à la fin de chaque épreuve pratique avec la totalité des membres du jury les ayant observé.

Pour les dressage, Il y a une carrière et 2 jurys de 2 juges, quand un candidat est en entretien avec le jury 1 un autre candidat présente son travail et un autre détend.

8h00 Accueil des candidats, explication de l'organisation de la journée

Horaires travail à pied	Ordre de passage travail à pied (2 jurys de 2 juges)		Horaires dressage	Ordre de passage Dressage (2 juges)
8h30	Détente 1		8h30	Détente 12
8h40	Travail 1,	Détente 2	8h40	Travail 12
8h52	Entretien 1, détente 3	Travail 2	8h52	Entretien 12, détente 11
9h04	Travail 3,	Entretien 2, détente 4	9h02	Travail 11
9h16	Entretien 3, détente 5	Travail 4	9h14	Entretien 11, détente 10
9h28	travail 5,	Entretien 4, détente 6	9h24	Travail 10
9h40	Entretien 5, détente 7	Travail 6	9h36	Entretien 10, détente 1
9h52	travail 7	Entretien 6 Détente 8	9h46	Travail 1
10h04	Entretien 7, détente 9	Travail 8	9h58	Entretien 1, détente 2
10h16	travail 9,	Entretien 8, détente 10	10h08	Travail 2
10h28	Entretien 9, Détente 11	Travail 10	10h20	Entretien 2, détente 3
10h40	travail 11,	Entretien 10, Détente 12	10h30	Travail 3
10h52	Entretien 11	Travail 12	10h42	Entretien 3, détente 8
11h04		Entretien 12	10h52	Travail 8
11h15	Changement d'atelier pour les jurys		11h04	Entretien 8, détente 5
	Soins(2 jurys de 2 juges)			
11h25	Préparation 1,2,	Préparation 3,4	11h14	Travail 5
11h35	Passage 1,2	Passage 3,4	11h26	Entretien 5, détente 6
11h45	Entretien 1	Entretien 3	11h36	Travail 6
11h55	Entretien 2, préparation 5,6	Entretien 4, préparation 7,8	11h48	Entretien 6, détente 9
12h05	Passage 5, 6	Passage 7,8	11h58	Travail 9
12h15	Entretien 5	Entretien 7	12h10	Entretien 9, détente 4
12h25	Entretien 6, préparation 9, 10	Entretien 8, préparation 11,12	12h20	Travail 4
12h35	Passage 9,10	Passage 11,12	12h32	Entretien 4, détente 7
12h45	Entretien 9	Entretien 11	12h42	Travail 7
12h55	Entretien 10	Entretien 12	12h54	Entretien 7

Horaires CSO	Ordres de passage CSO (2 jurys de 2 juges)		Ordre de passage Manipulation (2 juges)
	Jury 1 (2 juges)	Jury 2 (2 juges)	
14h30	Détente 1		Préparation 7,8,9,10
14h40	Travail 1,	Détente 2	Passage 7,8,9,10
14h50	Entretien 1, détente 3	Travail 2	Entretien 7
15h00	Travail 3	Entretien 2 Détente 4	Entretien 8
15h10	Entretien 3, détente 5	Travail 4	Entretien 9
15h20	travail 5	Entretien 4 Détente 6	Entretien 10, préparation 11, 12, 1,2
15h30	Entretien 5, détente 7	Travail 6	Passage 11, 12, 1,2
15h40	travail 7	Entretien 6 Détente 8	Entretien 11
15h50	Entretien 7, détente 9	Travail 8	Entretien 12
16h00	travail 9	Entretien 8 Détente 10	Entretien 1
16h10	Entretien 9, détente 11	Travail 10	Entretien 2, préparation 3, 4, 5, 6
16h20	travail 11,	Entretien 10 Détente 12	Passage 3, 4, 5, 6
16h30	Entretien 11,	Travail 12	Entretien 3
16h40		Entretien 12	Entretien 4
16h50			Entretien 5
17h00			Entretien 6
17h30	ECRIT		

Proposition d'organisation d'horaires pour 12 candidats et 6 juges en 2 jours

Les candidats se présentent un par un aux épreuves de dressage, CSO et travail à pied, ils se présentent par 3 aux épreuves de manipulation et de soins.

Chaque épreuve pratique est suivie d'un entretien individuel de 10 minutes, chaque candidat est face à l'ensemble des juges l'ayant observé.

Chaque candidat est responsable de son cheval et de son équipement pour les différents tests.

horaires	Dressage (2 juges)	horaires	Travail à pied (2 juges)	horaires	CSO (2 juges)
9h00	Détente 1	9h00	Préparation 6	9h00	Détente 3
9h10	Travail 1	9h10	Travail 6	9h10	Travail 3
9h22	Entretien 1, détente 2	9h25	Entretien 6, détente 5	9h20	Entretien 3, détente 4
9h32	Travail 2	9h35	Travail 5	9h30	Travail 4
9h47	Entretien 2, détente 3	9h50	Entretien 5, détente 1	9h40	Entretien 4, détente 6
10h57	Travail 3	10h00	Travail 1	9h50	Travail 6
10h12	Entretien 3, détente 4	10h15	Entretien 1, détente 2	10h00	Entretien 6
10h22	Travail 4	10h25	Travail 2	10h10	Détente 1
10h37	Entretien 4, détente 5	10h40	Entretien 2, détente 3	10h20	Travail 1
10h47	Travail 5	10h50	Travail 3	10h30	Entretien 1, détente 2
11h02	Entretien 5, détente 6	11h05	Entretien 3, détente 4	10h40	Travail 2
11h12	Travail 6	11h15	Travail 4	10h50	Entretien 2, détente 5
11h27	Entretien 6	11h30	Entretien 4	11h00	Travail 5
11h37		11h40		11h10	Entretien 5

13h00

ECRIT

	Manipulation (3 juges)	Soins (3 juges)
15h00	Préparation 1,2,3	Préparation 4,5,6
15h10	Passage 1,2,3	Passage 4,5,6
15h20	Entretien 1	Entretien 4
15h30	Entretien 2	Entretien 5
15h40	Entretien 3	Entretien 6
15h50	Préparation 4,5,6	Préparation 1,2,3
16h00	Passage 4,5,6	Passage 1,2,3
16h10	Entretien 4,	Entretien 1
16h20	Entretien 5	Entretien 2
16h30	Entretien 6	Entretien 3

Fin des épreuves

Le programme de la 2^{ème} journée est identique pour les candidats 7 à 12

Exemple de fiche d'évaluation des candidats

1 fiche/ candidat/ test



CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 2 - Test de dressage-

Nom du candidat :

Session CEP du à

Région :

Capacité évaluée : Etre capable d'effectuer un travail sur le plat, incluant la reprise définie ci-dessous, en filet, avec éperons ou cravache facultatifs, d'une durée de 12 min.

Conditions d'évaluation	Réalisation	
Le travail		
arrêt	Oui	Non
pas allongé	Oui	Non
½ volte en chassant les hanches	Oui	Non
trot de travail	Oui	Non
cession à la jambe	Oui	Non
galop de travail	Oui	Non
transitions galop-trot-galop	Oui	Non
contre-galop	Oui	Non
galop moyen.	Oui	Non
La reprise imposée	Commentaires	
Etant piste à main droite		
En E : Arrêt, immobilité, salut		
EHCM : Trot de travail		
ME : Changement de main, vers I avancer les mains et rompre le contact (sur 5 m)		
EF : Changement de main, développer le trot quelques foulées		
A : Doubler dans la longueur		
LH : Cession à la jambe droite		
ME : Changement de main, développer le trot quelques foulées		
V : Départ au galop à gauche		
FXM : Ligne courbe au contre galop		
HXF : Changement de main		
vers X : Passer au trot quelques foulées et repartir au galop à droite		
KXH : Ligne courbe au contre galop		
H : Trot de travail		
C : Doubler dans la longueur		
IK : Cession à la jambe droite		
A : Doubler dans la longueur		
I : Arrêt, immobilité pour marquer la fin de la reprise imposée		
NB : le candidat continue le travail du cheval jusqu'à la fin du temps imparti ; il peut reprendre tout mouvement qu'il jugerait mal réalisé dans la partie imposée		

Critères d'évaluation	Avis	Avis du Jury
Correction et cohérence des exercices réalisés pendant le travail (attitude, orientation, locomotion)	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis
Qualité de présentation de la reprise imposée	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable	
Position, assiette, fonctionnement du cavalier	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable	
Correction dans l'emploi et l'effet des aides	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable	
Justesse du travail (impulsion, cadence, harmonie)	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable	

Signature des membres du jury :



CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 2 - Test à l'obstacle-

Nom du candidat :

Session CEP du à

Région :

Conditions d'évaluation :

Réalisation d'un travail à l'obstacle, d'une durée de 10 min, incluant le parcours suivant :

Le parcours comprend :

- 8 à 10 obstacles, dont 1 double à deux foulées, et 2 lignes à contrat de foulées justes,
- longueur du parcours : de 400 à 450 m ,
- obstacles mobiles simples :
hauteurs= 0,90 m, largeurs maxi = 1,05 m,
- combinaison du double :
hauteur = 0,90 m, largeur = 0,95 m,
la côte de 4 obstacles peut varier (de + ou – 5 cm)

Trois obstacles simples, hors parcours, sont mis à disposition pour le travail.

Le candidat dans son travail peut à volonté sauter des obstacles du parcours et des obstacles hors parcours. Le plan du parcours est affiché et le parcours est reconnu par les candidats avant l'évaluation.

Conditions d'évaluation	Réalisation	Avis du jury
Le travail	Oui Non	Acquis Non Acquis
Le parcours imposé	Oui Non	
Critères d'évaluation	Avis	
Correction du train (vitesse, équilibre)	Favorable Défavorable	
Correction du tracé (courbes)	Favorable Défavorable	
Correction des abords (encadrement, contrats de foulées) lors du travail et du parcours	Favorable Défavorable	
Aisance, fonctionnement et liant du cavalier à l'obstacle (travail et parcours)	Favorable Défavorable	
Cohérence et efficacité de l'ensemble du travail réalisé	Favorable Défavorable	
Justesse dans l'emploi du cheval (impulsion, cadence, régularité)	Favorable Défavorable	
Qualité de la réalisation du parcours déterminé	Favorable Défavorable	

Pénalités particulières : 2 Chutes = non acquis
 3 grosses fautes (précède, en retard) sur les sauts = non acquis
 Non exécution de la totalité du parcours = non acquis
 Attitude dangereuse = non acquis

Signatures des membres du jury :



CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 2 - Test de soins-

Nom du candidat :

Session CEP du à

Région :

Capacité évaluée : Etre capable de préparer avec l'équipement adapté un cheval, ou poney, pour un travail à effectuer, et de le soigner au retour du travail, dans le respect du bien-être et de la psychologie de l'animal

Conditions d'évaluation (une ou plusieurs opérations)	Réalisation (une ou plusieurs opérations)	Avis du jury
Préparer un équidé :		Acquis
Effectuer un pansage complet ;;		
Poser des protections de travail (guêtres, protège-boulet, cloches, bandes de polo...)		
Mettre des enrênements préalablement réglés pour l'équidé (type gogue, élastiques, martingale, rênes allemandes...)		
Soigner après une séance :		
Pansage		
Soins des pieds		
Soins des membres (doucher, poser des bandes de repos, mettre de l'argile...)		
<u>Exemples de mises en situation</u> : « Vous avez à votre disposition le matériel suivant, préparez un cheval pour une séance d'obstacle », « Vous avez à votre disposition le matériel suivant, préparez un cheval pour une séance sur le plat », « Vous avez à votre disposition le matériel suivant, préparez un cheval pour une séance en extérieur », « Vous avez à votre disposition le matériel suivant, préparez un cheval pour une séance de longe », « Ce cheval vient de terminer une séance intensive, à vous de faire les soins qui s'imposent ».		Non Acquis
Critères d'évaluation	Avis	
Choix et adéquation des équipements et/ou des soins.	Favorable Défavorable	
Justesse et précision des gestes et réglages effectués Qualité de la réalisation (justesse du geste)	Favorable Défavorable	
Comportement et place lors du travail (calme, attention, qualité du contact avec l'animal)	Favorable Défavorable	
Respect de la sécurité	Favorable Défavorable	

Signatures des membres du jury :



CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 2 - Test de convoyage-

Nom du candidat :

Session CEP du à

Région :

Capacité évaluée : test individuel pratique d'une durée de 10mn (après 10mn de préparation pour le candidat) portant sur le maniement, contention, premiers soins et interventions sur les équidés en cas de nécessité

Conditions d'évaluation (une ou plusieurs opérations)	Réalisation (une ou plusieurs opérations)	Avis du jury
Poser des protections de transport		Acquis
Embarquer / Débarquer		
Critères d'évaluation	Avis	Non Acquis
Qualité de la réalisation (justesse du geste)	Favorable Défavorable	
Comportement et place lors du travail (calme, attention, qualité du contact avec l'animal)	Favorable Défavorable	
Respect de la sécurité	Favorable Défavorable	

Signatures des membres du jury :



CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 2 - Test de travail à pied-

Nom du candidat :

Session CEP du à

Région :

Capacité évaluée : Etre capable d'effectuer le travail d'un cheval, ou poney, tiré au sort, sur le plat : à la longe, ou aux longues rênes, ou en liberté.

Le candidat travaille le cheval ou poney, préalablement détendu, aux trois allures en incluant des transitions et changements de direction.

Conditions d'évaluation (une opération parmi celles ci)	Réalisation (une opération parmi celles ci)	Avis du jury
Travail à la longe sur le plat		<p style="font-size: 2em; margin: 0;">Acquis</p> <p style="font-size: 2em; margin: 0;">Non Acquis</p>
Travail aux longues sur le plat		
Travail en liberté sur le plat		
Critères d'évaluation		
Réglage et utilisation des harnachement et enrênements	Favorable Défavorable	
Qualité de la réalisation (justesse du geste)	Favorable Défavorable	
Correction des exercices (attitude, locomotion)	Favorable Défavorable	
Comportement et place lors du travail (calme, attention, qualité du contact avec l'animal)	Favorable Défavorable	
Respect de la sécurité	Favorable Défavorable	

Signatures des membres du jury :



CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 2- Entretiens-

Nom du candidat :

Session CEP du à

Région :

Capacité évaluée : Etre capable d'expliciter la ou les techniques utilisées.

Conditions d'évaluation	Réalisation	Avis du jury
Entretien après test sur le plat	Oui Non	Acquis Non Acquis
Entretien après test à l'obstacle	Oui Non	
Entretien après test de convoyage	Oui Non	
Entretien après test de soins	Oui Non	
Entretien après test travail à pied	Oui Non	
Critères d'évaluation		
Adéquation des réponses avec la pratique	Favorable Défavorable	
Qualité de l'expression orale. Utilisation d'un vocabulaire spécialisé	Favorable Défavorable	
Proposition de solutions judicieuses	Favorable Défavorable	

Signatures des membres du jury :



CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 2- Résultats-

Session CEP du à

Région :

Rappel : L'appréciation du jury est soit « acquis » soit « non acquis ». Il n'y a pas de compensation possible entre les différents tests. Un candidat ne peut pas obtenir partiellement une CEP 2.

NOM DU CANDIDAT	Test de dressage	Test à l'obstacle	Test de convoyage	Test de soins	Test travail à pied	Entretiens	RESULTAT FINAL
	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis
	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis
	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis
	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis
	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis
	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis
	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis
	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis

Signatures des membres du jury :

Après la session :

Le président et le secrétaire général de la CPRE-EE inscrivent en ligne sur le site www.cpne-ee.org les résultats de chaque candidat.

La CPNE-EE informe les candidats individuellement de leurs résultats, une attestation de réussite (le cas échéant) leur est adressée.

La CPRE-EE adresse à la CPNE-EE, un récapitulatif indiquant les noms et coordonnées des juges présents.

La CPNE-EE envoie aux juges leurs remboursements de frais de déplacement.

La CPNE-EE envoie au centre de certification la somme correspondant à la mise à disposition de ses infrastructure/ équipements/ équipés en fonction du nombre de candidats. (60€/candidat)

Ce document est à renvoyer à la CPNE-EE : secrétariat GHN, 12 avenue de la république, 41600 Lamotte Beuvron. Il permet le remboursement des frais de déplacement des juges (sur la base du barème fiscal 7CV trajet aller-retour domicile/lieu d'examen, distance calculée par le site www.mappy.fr)



CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 2- Membres du jury

Session CEP du à

Région :

Nom du juge	Adresse postale	Téléphone	Organisation syndicale	Renonce expressément au remboursement des frais (ref. bulletin des impôts 5B-3-06)	Signature
				Oui Non	
				Oui Non	
				Oui Non	
				Oui Non	
				Oui Non	

Nom et signature du président de la CPRE-EE

Nom et signature du secrétaire général de la CPRE-EE